DEC142282DR02

Décision portant nomination de Mme Marie-France Couret aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR7616 intitulée Laboratoire de Chimie Théorique

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°7616 intitulée Laboratoire de Chimie Théorique et nommant M. Olivier Parisel en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 05/02/2014 ;

Considérant que Mme Marie-France Couret a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par l'université Pierre et Marie Curie du 15/04/2008 au 17/04/2008 et du 27/05/2008 au 29/05/2008,

DECIDE :

Article 1er : Mme Marie-France Couret, ingénieur d'études, est nommée aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte n°7616 intitulée Laboratoire de Chimie Théorique, à compter du 01/01/2014.

Mme Marie-France Couret exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Marie-France Couret est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 22/09/2014

Le directeur de l'unité
Olivier Parisel

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du président de l'Université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz